

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 24 mai 2024 à TRFTFAU

Par convocation en date du 5 avril 2024, les adhérents de l'association ont été invités à participer à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 24 mai 2024, salle polyvalente, le Bourg à Treteau.

Nombre d'adhérents convoqués : 114 Nombre d'adhérents présents : 55

Nombre d'adhérents ayant remis un pouvoir : 11

Nombre d'accompagnants : 24

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le président de l'AAMA03, Monsieur René AUGER, souhaite la bienvenue à tous les adhérents ainsi qu'aux accompagnants.

Il accueille également :

- Monsieur Arnaud DELIGEARD, Maire de Treteau,
- Madame Marie-France AUGIER, Maire de Loddes, représentant Madame Véronique POUZADOUX, maire de Gannat, présidente de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne et présidente de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier
- les deux membres honoraires, Raymond BOYER et Maurice BAQUIER,
- 3 nouveaux adhérents : Guy CHARMETANT, ancien Maire de Montbeugny, Fabien LAVALLÉE, ancien Adjoint d'Audes et Rolande SARRAZIN, ancien Maire de La Ferté-Hauterive

Il présente les excuses de :

- Madame la Préfète de l'Allier,
- Monsieur Bernard LOBIETTI, président de la Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France,
- Messieurs les Sénateurs de l'Allier Claude MALHURET et Bruno ROJOUAN,
- Monsieur Claude RIBOULET, président du conseil départemental de l'Allier,
- Madame Christine MARTIN, administratrice de l'AAMA03.

Avant d'ouvrir l'assemblée générale, le président invite les membres à observer une minute de recueillement en la mémoire des adhérents disparus depuis la dernière assemblée générale :

- Monsieur François COLCOMBET, ancien Maire de Dompierre-sur-Besbre,

- Monsieur Gérard CHARASSE, ancien maire du Vernet,
- Monsieur Jean MATHÉ, ancien maire de Billy,
- Monsieur Louis VILLECOURT, ancien maire de Lapalisse, et administrateur de l'AAMA03. Un hommage lui a été rendu le 22 décembre 2023 en l'église de Lapalisse (voir page 3 de notre journal de liaison n°10),
- Monsieur Marcel BARRET, ancien Adjoint au Maire de Saint-Prix,
- Monsieur Roger FINAT, ancien Maire de Villeneuve-sur-Allier,
- Monsieur Mary-Joseph RIBOULET, ancien Maire de La Guillermie.

Minute de recueillement.

A l'issue de la minute de recueillement le président indique qu'il a également une pensée pour les nombreux adhérents qui luttent contre la maladie ou qui sont au chevet de leurs conjoints.

Puis, avant de lui donner la parole, il adresse à Monsieur le Maire de Treteau ainsi qu'à ses élus, ses remerciements pour la mise à disposition de la salle polyvalente ainsi que pour le service du café d'accueil accompagné de viennoiseries.

Monsieur Arnaud DELIGEARD prend la parole afin de présenter sa commune en mettant en avant ses deux sociétés majeures, DACHARD, entreprise de matériel agricole, et la COOPACA, Coopérative Agricole Céréales et d'Approvisionnement.

Le président invite les accompagnants qui le souhaitent à suivre le guide pour la visite de la Coopérative Agricole de Treteau.

Rendez-vous est pris vers 11h30 pour la projection des photos souvenirs de la dernière Assemblée Générale d'Ebreuil, de la journée au Sénat et de la journée rencontre à Moulins.

Assemblée Générale Ordinaire :

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 11 mai 2023 à Ebreuil (présenté par Claude VANNEAU, Secrétaire)
- Rapport d'activité (présenté par Claude VANNEAU, Secrétaire)
- Rapport financier (présenté par Jean-Pierre THUAULT, Trésorier)
- Rapport moral du président
- Approbation des rapports d'activité, financier et moral
- Montant des cotisations 2025
- Présentation des candidats et candidates au conseil d'administration et vote
- Questions diverses

Les comptes rendus des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 11 mai 2023 à Ebreuil sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur Claude VANNEAU, Secrétaire, donne lecture du compte rendu qui est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité du Secrétaire :

Depuis la dernière Assemblée générale du 11 mai 2023, le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises.

Une réunion du Conseil d'administration a eu lieu le 8 juin 2023 à Montmarault pour :

- Elire le bureau,
- Faire le bilan de l'Assemblée générale du 11 mai 2023 à Ebreuil,
- Revenir sur la journée au Sénat du 24 mai 2023,
- Radier les non cotisants,
- Analyser les retours sur l'enquête « courriers électroniques »
- Préparer la journée découverte avec le 2^{ème} pont de Moulins et le SDE03
- Préparer le stand pour la 5^{ème} édition du Salon des Maires de l'Allier du 13.10.2023
- Valider le lieu de l'Assemblée générale 2024

Une réunion du Conseil d'administration a eu lieu le 5 juillet 2023 pour :

- Approuver le compte rendu du Conseil d'administration du 8 juin 2023
- Organiser la journée découverte du 10 octobre 2023 à Moulins
- Préparer l'Assemblée générale le 17 ou le 24 mai 2024 à Treteau
- Organiser le stand de l'AAMA03 pour la 5ème édition du Salon des Maires de l'Allier du 13.10.2023 à Avermes

Le 19 septembre 2023 à Montmarault pour :

- Préparer la journée rencontre du 10 octobre 2023
- Finaliser notre participation à la 5^{ème} édition du Salon des Maires de l'Allier du 13.10.2023 à Avermes
- Organiser l'Assemblée générale du 24 mai 2024 à Treteau

Le 12 mars 2024 à Montmarault pour :

- Valider le don de 250 € pour les inondations du Nord Pas de Calais
- Faire le point pour l'année 2023 (adhérents, journée découverte à Moulins, résultats financiers)
- Préparer l'Assemblée générale du 24 mai 2024 à TRETEAU
- Acter le travail des référents communautaires à la suite de la réunion de travail du 22.01.2024
- Effectuer un point sur les cotisations des adhérents n'ayant pas réglé 2022 et 2023 et ne souhaitant pas continuer à adhérer à l'AAMAO3
- Définir le contenu du journal de liaison n°10
- Acter le renouvellement du Conseil d'administration
- Commencer la préparation de la journée découverte 2024

Le 14 mai 2024 à Treteau pour :

- Régler les modalités pratiques de l'Assemblée générale du 24.05.2024
- Finaliser le journal de liaison

Une journée au Sénat s'est tenue le 24 mai 2023. 43 adhérents et accompagnants y ont participé.

Une journée rencontre s'est tenue le 10 octobre 2023. Elle a rassemblé 59 participants.

Rapport financier du trésorier :

Ce rapport est présenté par Jean-Pierre THUAULT, trésorier de l'AAMA03.

Au niveau du compte d'exploitation :

Produits

Le montant des produits s'élève à 11 159,05 €.

Charges

Le montant des dépenses s'élève à 11 812,79 € €.

Le déficit s'élève à 653,74 €.

Certaines dépenses de fonctionnement sont incompressibles et d'autres variables.

Incompressibles:

. La cotisation de la FAMAF est de 8 € par adhérent ; elle devrait augmenter dans les années à venir.

<u>Variables</u>: selon le nombre d'adhérents et de manifestations organisées

Pour 2023 (114 adhérents):

- Affranchissement : 827,60 € / 114 = 7,26 €

- Fournitures : 87,55 € / 114 = 0,77 €

- Rétrocession copies AMF03 : 108,64 € / 114 = 0,95 €

- TOTAL frais de courriers : 8,98 € par adhérent

Les frais d'hébergement et de maintenance du site internet d'un montant de 440,00 € ne sont pas comptés et représentent environ 4,00 € par adhérent.

Déficit : 653,74€ / 114 = 5,74€ par adhérent

<u>Conclusions</u> : 3 solutions s'offrent à l'association : augmenter les recettes, baisser les dépenses ou se servir de l'épargne.

- L'épargne pour un montant de 4 357,88 € au 11/03/2024 représente une demi-année de fonctionnement, elle doit par conséquent être préservée.
- La cotisation de 22,00 € en 2024 sera augmentée d'un euro pour 2025 si l'Assemblée générale l'adopte à l'unanimité. Recette envisagée d'environ 100,00 €.
- Il reste les frais d'affranchissement qui pourraient être réduits de moitié en pratiquant l'envoi électronique pour certaines manifestations telles que les sorties. Pour rappel, le montant des sorties est calculé sur le montant du repas ainsi que les participations aux visites. Les essais qui ont été lancés n'ont pas donné satisfaction car certains adhérents avaient donné leur accord pour l'envoi électronique mais sont revenus à l'envoi papier alors qu'ils sont équipés d'une messagerie. En ce qui concerne la direction du bureau de l'AMFO3, elle n'est pas d'accord pour changer en continu le système d'envoi.

Rapport moral du président :

« A ce jour notre association compte 101 adhérents.

Malgré le travail de recherche important, il est difficile de trouver de nouveaux adhérents. Ceux-ci éprouvent le besoin de souffler après une fin de mandat difficile. Le COVID19 n'y est pas étranger. Cinq nouveaux adhérents ont rejoint notre association. Pour se rapprocher de nos adhérents, nous avons essayé d'avoir un référent communautaire dans chaque communauté de communes ou d'agglomération.

Nous n'avons toujours pas de référent pour la Communauté de communes du Val de Cher, ni pour la Communauté de communes du Pays d'Huriel.

J'ai recherché dans Montluçon Communauté et dans les Communautés de communes du Val de Cher, du Pays d'Huriel, du Bocage Bourbonnais et du Pays de Lapalisse les anciens Maires et les anciens adjoints ayant arrêté. Nous avons envoyé en mars dernier 103 courriers pour leur présenter notre association. A ce jour, seulement 2 ont adhéré, 2 anciens Adjoints de Villebret (Mme D'AUBIGNY Marie-Dominique) et d'Audes (M. LAVALLEE Fabien).

Dorénavant, nous contactons immédiatement tous les anciens Maires qui cessent leur mandat.

Si vous avez des amis anciens élus, je vous remercie de bien vouloir leur présenter notre association et les encourager à adhérer à l'AAMAO3. Ils seront les bienvenus.

La mise en place de rencontres citoyennes dans les écoles, les collèges et les lycées n'a pu avoir lieu, n'ayant pas le feu vert de l'ancienne inspectrice d'académie en poste dans l'Allier. Une rencontre avec la nouvelle DASEN est programmée le mardi 13 juin à 16h.

A la demande d'une cinquantaine d'adhérents, et en liaison avec l'attachée parlementaire de Bruno ROJOUAN, Isabelle GARDIEN, nous avons organisé une journée au Sénat le 24 mai 2023. Après notre arrivée à Paris, nous avons visité le Sénat et déjeuné avec les Sénateurs de l'Allier, MM. ROJOUAN et MALHURET. Nous avons assisté l'après-midi à une partie de la séance de questions au gouvernent. Une journée qui restera inoubliable.

Une journée rencontre a été organisée le mardi 10 octobre 2023 sur Moulins et ses environs. Nous avons en effet visité le Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier (SDE03) le matin, puis déjeuné à IFI03 à Avermes. Une visite du 2ème pont, organisée par Claude VANNEAU et assurée par Jean-Claude CHAMIGNON, de Moulins Communauté ainsi que Nadine BOURLEAU de Moulins Communauté et de Laurent BOUTET, responsable chez BOUYGUES, s'est tenue l'après-midi.

Nous travaillons actuellement sur une journée découverte Val d'Allier ou Forêt de Tronçais avec la participation de Franck PIZON, écrivain et cinéaste nature. Le Conseil d'administration du 18 juin le décidera. Si vous avez des idées de journées rencontre ou découverte, n'hésitez pas à nous les faire connaître, toutes les propositions sont les bienvenues! »

Le président demande s'il y a des questions avant de procéder à l'approbation des rapports d'activité, financier et moral de l'association.

Aucune question n'est posée.

Approbation des différents rapports

Le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport moral sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Tarif des cotisations 2024

Devant l'augmentation du coût de la vie et en particulier des frais postaux, le Conseil d'administration propose d'augmenter de 1€ la cotisation annuelle. Le montant 2025 sera donc de 23 €. Cette disposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration :

Les membres du premier tiers sont renouvelables. Mesdames Huguette DELECRAY, Anie FOUGEROUZE, Chantal BARDET et Monsieur Claude VANNEAU se représentent.

Le président indique que pour sa part il ne souhaite plus être administrateur de l'AAMA03.

Le Conseil d'administration propose que M. René POURCHET, ancien Adjoint de Lapalisse remplace Louis VILLECOURT, décédé, et devienne donc le référent communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse, et que M. Jacques BERTHON, ancien Maire de Deux-Chaises, prenne la place d'administrateur de René AUGER dans le troisième tiers, et devienne référent communautaire de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais.

En application de l'article 9 des statuts, le président propose le vote à main levée en indiquant que le nombre de candidats est égal au nombre de postes à pourvoir.

Il n'est pas demandé de vote à bulletin secret et les membres présentés sont élus à l'unanimité.

Prise de parole des personnalités :

Madame Marie-France AUGIER

« Notre collaboration avec l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier est très ancienne, 20 ans ! Marie-France AUGIER renouvelle les excuses de Véronique POUZADOUX, Présidente de l'AMF03 et nous parle de l'actualité de leur association : nombreuses démissions de maires, d'adjoints et conseillers municipaux, difficultés de la tâche de maire (empilement administratif et réglementaire), de la hausse des incivilités et des craintes pour le renouvellement d'élus responsables. »

Le Président remercie François et Véronique pour leur travail, les membres du Conseil d'administration pour leur implication, Jean-Pierre THUAULT et Huguette DELECRAY pour la préparation de cette journée.

Après le déjeuner pris sur place, l'après-midi a été consacrée à une visite de l'Ecocentre à Varennessur-Allier en présence de Monsieur Roger LITAUDON, maire de Varennes.

Après la photo de groupe sur le site, la journée s'est terminée vers 17h.

ECOCENTRE – un site dédié au service de vos projets et de votre imagination

Au centre du département de l'Allier, une ancienne base militaire de soutien logistique, basée à Varennes-sur-Allier, se transforme en parc d'activités à vocation industrielle et artisanale et mise sur la filière bois pour réussir sa reconversion.

Implantée au nord-ouest de la commune, à proximité immédiate de la RN7, l'ancienne base militaire a fait l'objet d'une reconversion sous l'impulsion de la commune de Varennes-sur-Allier et de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire, par l'intermédiaire de la Société Publique Locale 277, la structure ad'hoc créée par les deux collectivités.

La SPL 277 s'est vu confier les travaux de réaménagement du site, de reprise de voirie et de redistribution des réseaux ainsi que l'aménagement des bâtiments pour répondre au mieux aux besoins des entreprises. La zone de 27 ha est composée de plus de 40 bâtiments représentant plus de 78 000 m² couverts, dans un environnement entièrement clos et sécurisé, pour un investissement de près de 24 M€ à terme.

L'objectif est d'en faire un véritable outil de développement économique territorial, grâce notamment au soutien de l'Etat et des collectivités locales engagés à travers la signature d'un Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD). Ce contrat s'est fixé comme objectif de recréer des activités et des emplois pérennes sur site.

Aujourd'hui, près de 85% des surfaces de l'Ecocentre de Varennes-sur-Allier sont déjà occupées, avec plus d'une trentaine d'entreprises installées depuis fin 2015.

Une offre complète de locaux est proposée aux entreprises candidates à l'implantation, quel que soit leur stade de développement ou leur secteur d'activité : bureaux et locaux d'activités sont offerts à la location d'entreprises en création ou en développement. Un tiers-lieu composé d'un espace de coworking et d'un Fab Lab sont également présents sur le site. La mise en place d'un Pôle Bois permet d'agir en faveur des secteurs de l'ensemble de la filière bois : bois-bâtiment, écoconstruction et rénovation énergétique, bois-énergie et énergies renouvelables.

Ce Parc d'activités propose plusieurs espaces dédiés aux industriels, artisans et entreprises tertiaires, à savoir :

- Un Pôle Bois et Energies renouvelables,
- Un Pôle Artisanat et Petite Industrie,
- Un Espace Indépendant Sécurisé,
- Un Hôtel d'Entreprises Tertiaires